

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 9	L'an Deux Mille vingt et deux, le 30 janvier
Présents : 8	Le Conseil Municipal de la commune de Viplaix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Jean-Michel PALLIOT, Maire.
Absent(s) : 1 Procuration : 0	Convocation du 20 janvier 2022 Présents : M. Jean-Michel Palliot, M. Alain Croissy, Mme Marjolaine Girault, M. Claude Delemontez, M. Didier Mantz, M. Yannick Ghesquiere, M. Jean-Christophe Monferran, M. Hubert Debedde.  Absents excusés : Mme Brigitte Biernat, Absent ayant donné procuration : Secrétaire de séance : M. Alain Croissy

## DELIB 202301300003 : Prix location salle polyvalente

Le Maire informe le conseil qu'il faut monter le prix de location de la salle polyvalente pour les contrats à partir du 1 février 2023.

### Location pour le week-end

Habitant de la commune : 140€

Habitant hors commune : 260€

### Location pour une journée

Habitant de la commune : 70€

Habitant hors commune : 130€

Le conseil municipal vote également le prêt gracieux de la salle polyvalente aux associations de la commune 4 fois par an.

Après en avoir délibéré, le conseil autorise avec 7 voix Pour, 0 contre et 1 abstention.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire

M. PALLIOT Jean-Michel

LE MAIRE  
JEAN-MICHEL PALLIOT

